

Santé psychique

Soutenus par les patients, les psychologues ripostent

Ceux qui réclament leur indépendance vis-à-vis des psychiatres dénoncent la «mauvaise foi» de leurs représentants

Marie Nicollier

«Le délai d'attente pour une consultation en santé psychique peut atteindre plusieurs mois. Or, plus on attend, notamment pour une première prise en charge, plus le risque d'aboutir à une hospitalisation ou à une médication augmente.» Marie Israël est responsable de la communication du Graap, qui assiste les patients psychiatriques dans le canton de Vaud. La fondation soutient le changement de statut des psychologues voulu par Berne, jugeant qu'elle facilitera, comme prévu, l'accès aux soins psychiques.

Rappelons que le projet du Conseil fédéral, en consultation jusqu'au 17 octobre, vise à donner leur pleine indépendance aux psychologues, aujourd'hui tenus d'être sous la tutelle d'un psychiatre (et installés dans son cabinet) pour être remboursés par l'assurance de base. Ils pourront désormais exercer seuls et facturer à la LAMal.

«La même formation»

Le sujet est brûlant. Récemment, des représentants de psychiatres sont sortis du bois pour combattre la refonte du système («24 heures» du 9 septembre). Ils s'inquiètent du fait qu'ils ne superviseront plus les psychologues pour le diagnostic et le suivi. Autre point qui fâche: des médecins de premier recours non spécialistes (généralistes, pédiatres, gynécologues...) pourront désormais prescrire des psychothérapies. Une mauvaise

idée, jugeaient dans ces colonnes les responsables des groupements des psychiatres vaudois et genevois. Le généraliste n'étant pas un spécialiste et le psychologue n'étant pas un médecin, ils craignent des diagnostics manqués et une baisse de la qualité des soins. Seuls les psychiatres peuvent décider de prescrire une psychothérapie à un patient, juge aussi la fâcheuse suisse de la profession.

Ces arguments hérissent le poil de Stephan Wenger, coprésident de la Fédération suisse des psychologues. «C'est une forme de mauvaise foi puisque le système de santé mentale repose déjà sur des psychologues. Ils font des diagnostics et des psychothérapies peu ou pas surveillées, en autonomie totale, depuis des dizaines d'années (ndlr: quand ils travaillent pour l'AI ou en tant qu'indépendants), et cela marche très bien. Notre formation est équivalente à celle des psychiatres pour pratiquer la psychothérapie. Elle est accréditée par la Confédération et nous permet de devenir des psychothérapeutes autonomes qui assurent les diagnostics et les traitements.»

Qu'en est-il de la gestion des cas lourds (schizophrénie, crise suicidaire...)? Là encore, c'est déjà une réalité, répond Stephan Wenger. «Aujourd'hui, les psychologues

«Le délai d'attente pour une consultation en santé psychique peut atteindre plusieurs mois»



Marie Israël
Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP)

qui travaillent en indépendants ont créé un réseau de psychiatres auquel ils font appel, par exemple si des patients ont besoin de médication. Si l'on voit qu'il y a un besoin, on se réfère aux psychiatres. Nous avons les compétences pour évaluer et traiter des crises suicidaires, par exemple. Mais nous connaissons aussi nos limites et nous savons à qui déléguer les traitements et sur quelle expertise s'appuyer. Tout dépend de la sévérité de la schizophrénie d'un patient, par exemple. Si la personne décompense, aucun psychologue ne la prendra dans un cabinet ambulatoire. Elle sera référée à une structure hospitalière.»

L'essentiel, selon lui, est que la nouvelle loi - en permettant aux

psychologues de s'installer où ils veulent et d'être couverts par la LAMal - facilitera l'accès aux soins. «Les troubles psychiques doivent être pris en charge tôt. Or de nombreux citoyens ne trouvent pas de place chez les psys. Il y a une énorme pénurie. C'est une question de santé publique.»

Marie Israël, du Graap, confirme. «Nous connaissons des personnes qui ont atterri aux Urgences du CHUV après plusieurs semaines d'attente pour voir un psychiatre. En cas de crise psychique, si la personne se décide à parler, c'est qu'elle va déjà mal. Trouver rapidement un espace de parole où être entendu est primordial.» Elle dit faire confiance aux généralistes et aux psychologues pour «ne pas dépasser leurs prérogatives et adresser les patients à un psychiatre, si nécessaire».

Le choix de son thérapeute

C'est aussi l'avis de Florence Nater, directrice de l'association faitière romande d'action en santé psychique (Corasps). Elle salue le fait que les généralistes pourront désormais prescrire une psychothérapie menée par un psychologue. «Prendre rendez-vous avec un psychiatre reste encore stigmatisant. Souvent, le médecin de famille est déjà la porte d'entrée pour les personnes qui connaissent un épisode de difficulté psychique, par exemple un burn-out.» Pour elle, la possibilité donnée aux psychologues d'ouvrir leur propre cabinet tout en étant remboursés par la LAMal augmentera le nombre de thérapeutes menant des psychothérapies, permettant «d'accéder plus facilement et rapidement à une offre adaptée aux besoins. Au problème du délai d'attente s'ajoute la difficulté, pour les patients, de trouver un thérapeute avec qui construire dans la durée. Pouvoir choisir le professionnel avec qui faire est un aspect déterminant.»

Psychiatres partagés

● Il semble que le changement de statut des psychologues prévu par Berne crée des dissensions au sein même de la corporation des psychiatres. Les commentaires à la prise de position du groupement vaudois - publiés sur le blog des médecins vaudois (smed.ch/blog) - laissent penser que tous les membres ne partagent pas le

point de vue de leurs représentants. «Ce document ne reflète pas mon positionnement qui serait plutôt de coconstruire avec les psychologues afin de valoriser nos métiers respectifs, nos compétences et nos complémentarités», réagit notamment un médecin psychiatre. **M.N.**

QUALITE
L
]
C
V
U
P
é
V
Un
on
du
ch
d'u
de
syt
con
C
Ven
Ven
Ven
Ven
Ven
Ven
Parti
5 po
Blas
Yann
Joël
Jrina
Same
Verre
Verre
Verre
Verre
Verre
Partici
5 point
Alix Oll
Conne